



U Riscamunincu

Publication de la commune de Valle di Rostino

L'édito du maire



DIRECTEUR
DE LA
PUBLICATION

Monsieur le Maire:

CHARLES RONGICONI

20235 Valle di Rostino

Tél/Fax: 04 95 38 70 54

adresse@mail:

mairie-vallediostino@wanadoo.fr

La rédaction du
RISCAMUNINCU

Charles Rongiconi

Sylvain Polifroni

Joseph Ferrandi

Orsu Ghjuvanni Caporossi

Claude Le Goff

Pierre Pietri

Célia Bastide

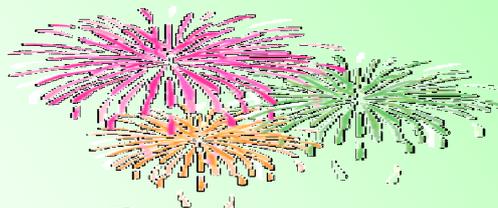
Site Web de la commune

www.vallediostino.com

Chers administrés,

Je profite de cet éditorial pour vous adresser, associé à mon Conseil municipal et aux agents communaux, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite pour 2014.

Charles RONGICONI



Pace è Salute!

Hameau de Terlaghja sous la neige en 2012



EN BREF

Démission de Christian Moracchini le 10 septembre du poste de 2^e adjoint et du Conseil Municipal de notre commune.

Départ de notre secrétaire de Mairie Laetitia Leschi à compter du 15 octobre pour intégrer le Syvadec à Corte. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Arrivée de Barbara Rossi au poste de secrétaire de Mairie afin de palier au remplacement de Laetitia Leschi .

Dates des Elections prochaines

Elections Municipales: Les dimanches 23 et 30 Mars 2014.

Elections Européennes: Le dimanche 25 Mai 2014.

Informations : Le droit d'expression en période électorale

Selon l'article L. 52-1, alinéa 2 du Code électoral, « A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin ». En d'autres termes, l'équipe municipale doit veiller, en période électorale, à ne pas mettre en avant tel ou tel candidat, les réalisations ou encore les projets de la collectivité. L'éditorial du maire n'est pas obligatoirement à proscrire en période électorale. Cependant, là encore, son contenu doit être neutre.

Afin de respecter cette neutralité à l'approche des élections municipales, le groupe de rédaction de notre journal a modifié sa composition pour cette parution.

Petite mise au point

La municipalité de Valle nous a permis, durant 4 ans, de pouvoir exploiter correctement notre établissement en nous faisant bénéficier d'un branchement électrique sur le compteur du forage situé à proximité et nous lui en sommes très reconnaissants.

Nous précisons cependant que le Grill s'est toujours acquitté des quittances relatives à la consommation de ce compteur. Que les personnes bienveillantes se rassurent.....

Cette année la municipalité a facilité la mise en eau de la piscine du restaurant grâce à ce même forage qui nécessite pour son entretien une mise en route régulière de quelques heures pendant lesquelles l'eau se déverse dans la station d'épuration. Ce qui n'a nuit A AUCUN CONTRIBUABLE !!!!

Encore un grand merci à la municipalité et à Christian pour sa disponibilité et son dévouement .

Céline et Jean André



ARBRE de NOËL

C'est par un bel après midi ensoleillé du mois de décembre que le Père Noël est arrivé dans notre commune, accompagné de son fidèle lutin . Il a été accueilli par des enfants heureux de participer à sa traditionnelle distribution de cadeaux.

Petits et grands étaient conviés cette année à un brunch qui a séduit apparemment tous les convives. Le Père Noël n'a pas oublié nos anciens qui ont reçu un panier rempli de produits du terroir.



Fêtes religieuses, festivités et manifestations sur notre commune

Fête religieuse de Casa-Pitti

Comme l'année dernière, c'est le dimanche 4 août à 18 heures qu'a été célébrée la fête religieuse de Casa-Pitti. L'abbé Mondoloni a célébré l'office religieux dans la chapelle du hameau (chapelle de l'Annunziata). La traditionnelle procession a ensuite animé le village. La présence du groupe « Cor'di Rustinu » à l'apéritif dînatoire offert par les villageois sur la place de Casanova a enthousiasmé l'assemblée. Merci aux organisateurs et à « Cor'di Rustinu » pour cette excellente soirée.



Fête religieuse de St Roch

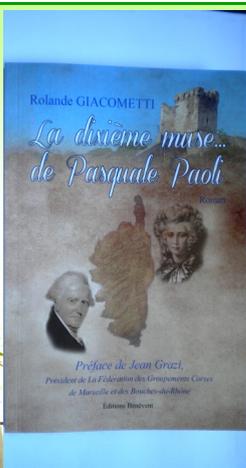
Cette année c'est le 16 Août à 17h00 qu'a été célébrée la Saint Roch en l'église San-Michele par l'abbé Mondoloni. Après l'office religieux et la traditionnelle bénédiction des petits pains, la population s'est rassemblée nombreuse derrière notre abbé pour suivre la procession.



Apéritif du 15 Août

Comme le veut la tradition, l'apéritif annuel offert par la Municipalité s'est déroulé le 15 août, à 19 h 30, sur la place de la Mairie.

Organisé par Céline et Jean André du « Grill » et animé par le groupe bien connu dans notre région « Cor'di Rustinu » il a permis à nos administrés de se retrouver pour boire le verre de l'amitié. « Merci à tous pour votre présence ».



Dédicace de l'ouvrage « La dixième muse ... de Pasquale Paoli »

Le 1er février 2013 Rolande Giacometti présentait son livre « La dixième muse... de Pasquale Paoli » à l'abbaye de Westminster, lors de l'hommage rendu à cette figure illustre de notre histoire, sous l'égide de l'association anglo-corse. Elle nous a fait le plaisir de dédicacer son roman le dimanche 11 août dans la salle des fêtes de notre commune en présence de **Gabrielle Mulas**, Présidente de l'association anglo-Corse de Londres et de **Jean Grazi**, Président du comité des corses de l'extérieur.

Nombreuses étaient les personnes présentes à cette manifestation qui s'est terminée par un apéritif offert par la romancière.

Pierre Pietri

Remerciements

Suite à la saison estivale nous tenons à remercier la municipalité, les habitants du hameau de Valle et plus particulièrement Don Pierre, Monique et Estelle, Jean Baptiste et sa compagne, José et Paula ainsi que Bernard et Annick, pour n'avoir à aucun moment manifesté de mécontentement et de doléances face aux nuisances sonores occasionnées lors des soirées festives. Mille fois merci !!!!!

Céline et Jean André



Journée mycologique (Pierre Pietri)

Pour la troisième fois sur notre commune, la journée mycologique, organisée par l'association des Pièves de Haute Corse a rassemblé une cinquantaine de participants. La matinée a commencé par la cueillette de champignons, toutes espèces confondues.

Les spécialistes et intervenants de l'association ont ensuite répondu, avec beaucoup de gentillesse et patience, aux nombreuses questions de l'assemblée sur les différents spécimens récoltés. Un grand merci à cette association et en particulier à Ange Raffalli, organisateur de cette journée.



Ni animaux ni végétaux (Célia Bastide)

Ni animaux ni végétaux, les champignons ont longtemps été difficiles à catégoriser pour les biologistes qui leur ont finalement attribué un règne spécifique.

On ne voit souvent dans un champignon que sa partie visible, c'est-à-dire le pied et le chapeau. Ces deux parties sont regroupées sous l'appellation « carpophore ». Mais cela ne représente en réalité que le « fruit » du champignon. Ce carpophore a pour fonction de produire les spores nécessaires à la reproduction. C'est également cette seule partie qui est comestible (pour certaines espèces uniquement bien entendu).

En dessous du carpophore, de cette partie visible, se trouve l'essence même du champignon, les « mycéliums ». Ils se présentent comme un réseau de multiples filaments et sont chargés de décomposer la matière organique et de puiser l'eau et les nutriments nécessaires au développement du champignon. Lorsque les mycéliums de deux champignons se rencontrent, ils forment un nouveau carpophore qui donnera à son tour naissance à d'autres individus. C'est là tout l'intérêt de ne pas arracher le pied du champignon mais de le couper proprement en laissant une partie dans la terre. On évite ainsi de rompre le réseau des mycéliums et on facilite l'apparition d'autres individus.

Tout comme les vers de terre ou certains insectes, les champignons travaillent à la décomposition de la matière organique morte qui leur sert de nourriture, ils y trouvent les micro-éléments carbonés nécessaires à la création de leur propre matière. Sans la présence des champignons, les feuilles mortes s'accumuleraient éternellement en forêt sans jamais disparaître, de même que les souches mortes, que certains champignons apprécient particulièrement (la langue de bœuf pour le châtaigner par exemple), resteraient toujours en place et ne permettraient pas l'implantation de nouveaux arbres.

Les champignons sont donc de petits éboueurs naturels indispensables à la vie de la forêt et des sous-bois, ils enrichissent également le sol de petits éléments qu'ils décomposent mais n'absorbent pas.

Promeneurs, soyez donc vigilants à ces petits organismes qui nous rendent tant de services. Adoptons les bons gestes pour une cueillette durable qui nous permettra de profiter encore longtemps des bolets, sanguins (lactaires) et autres délices présents sur la commune.

Pour les cueilleurs les plus modernes, je conseille l'excellente application « Myco pro » disponible sur Iphone, qui vous permettra de renseigner toutes les caractéristiques du champignon que vous venez de rencontrer (forme, couleur, pied, chapeau, lamelles, arbres environnants, secteur géographique...) pour connaître son nom et sa comestibilité.



Journées européennes du Patrimoine (Pierre Pietri)

C'est le dimanche 15 Septembre que s'est déroulée la journée du patrimoine sur notre commune. Rendez-vous avait été pris à 9h30 au pied de l'église **San Michele** pour une visite guidée par **Jean Pierre Mannoni**, membre de l'association « **A Rinascita** ». Le groupe d'une dizaine de participants a ensuite emprunté le sentier nouvellement réhabilité San Cisario/ Ponte-Novu, direction le moulin « **I Verdi** ».

Edifié à la fin du XVIII siècle ce moulin a été en fonction jusqu'en 1950. Propriété de la famille **Bruschini**, il fut utilisé pour la fabrication des farines de châtaigne et de blé.

Cette journée, riche en découvertes, a permis aux participants de prendre conscience de la richesse du patrimoine bâti et historique local tout en bénéficiant des explications bilingues de notre animateur. Un grand merci à **Jean Pierre** ..



Intérieur de l'église San Michele



Les participants au pied du moulin « I Verdi »



la canalisation forcée emmenant l'eau au moulin



la roue et ses cuillères qui, sous la pression de l'eau, entraînent la meule

Championnat de ligue de Ball-trap sur notre commune

Le samedi 20 juillet s'est déroulé le championnat de ligue DTL* 2013, sur le pas de tir du Shottting Club situé sur notre commune. Ce championnat qui a débuté à 9h00 a opposé 25 tireurs. Ceux-ci se sont affrontés jusqu'à 17h00 afin de désigner les différents vainqueurs de chaque catégorie.

Champion de ligue 2013: **Marck lucas** qui a réalisé 275 plateaux sur 300, champion de ligue 2013 vétéran: **Serpoulet Bernard** (84 plateaux/100) et champion de ligue 2013 super vétéran: **Coque louis Antoine** (253 plateaux/300).

Un concours annuel, en semi nocturne a vu s'opposer plus de 40 tireurs jusqu'à une heure avancée de la nuit. où, de nouveau, **Marck lucas** a été désigné vainqueur. Celui-ci, âgé de 14 ans (cadet), est venu depuis peu à cette discipline. Inscrit depuis le début de l'année à l'école de tir dirigée par **Bernard Serpoulet**, il est un des meilleur espoir corse de cette discipline. Nous lui souhaitons bonne chance.



* DTL: Down The Line Pas de traduction en français. Pour la fédération « Fosse avec lanceur à mouvements oscillants »

Joies en cette fin d'année 2013



Naissance de Chjara Gustiniani
petite fille du Docteur Laurent Caporossi de Terlaghja. Félicitations aux parents et grands parents

Peines en cette fin d'année 2013



C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné dans leur dernière demeure,

Monsieur Xavier Giovanetti, Madame Audrey Gusciani née Angelini (famille Novellini) et Monsieur Jean Louis Ciccoli de Ponte-Leccia père de Marie Paule Bruschini.

Patrimoine local

U PINZU di Castellu en modèle réduit (Pierre Pietri)

Une soirée d'information historique et archéologique s'est tenue le 17 août à Castellu di Rostino. Celle-ci organisée par l'association « Piève di Rustinu » avait pour thème la présentation d'un modèle réduit du célèbre castelli di « u Pinzu », réalisation médiévale des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles.

Ce modèle réduit, réalisé à l'échelle, avec minutie et précision historiques par **Jean Pierre Mannoni**, bien connu dans notre commune, a été présenté à l'assistance fort intéressée par l'histoire de cet édifice.

Propriété des Marquis de **Mazza**, fondateurs des Pièves du Rustinu, Caccia, Guissani et Belgodere, il fut l'objet de fouilles archéologiques qui ont débuté en 1996 pendant une durée de 8 années.

Une soirée riche en histoire qui s'est terminée en chansons avec le groupe « **Cor'di Rustinu** ». La célèbre chanson « U pinzu di castellu » écrite et mise en musique par notre ami **Richard Girolami** a clos leur récital

Vestiges actuels du « Castellu di U Pinzu »



Représentation en modèle réduit par JP Mannoni du « Castellu di U Pinzu »

**U Mulinu « I Verdi »** (Pierre Pietri)

Le moulin « I Verdi » est situé en contre-bas du lieu dit « Castellaccia ». Daté fin du XVIII^{ème} siècle, il est resté en fonction jusque dans les années 1950. Propriété de la famille **Bruschini**, il fut utilisé pour la fabrication de la farine de châtaigne et de blé. En accord avec les propriétaires, que nous remercions, un projet de réhabilitation sera très bientôt soumis au Gal Centre Corse (Groupement d'aide locale). Cet édifice, en assez bon état de conservation, pourra accueillir, après rénovation, des visites à destination des écoliers du canton ou des cantons avoisinants.



U mulinu « I Verdi »

Colonne forcée pour l'eau

Roue avec cuillères qui sous la pression de l'eau entraînent la meule.

Meules avec récupérateur de farine.

U Riscamunicu, le bilan... (Orsu Ghjuvanni Caporossi)

Ce septième numéro de notre journal sera le dernier à paraître sous l'actuelle municipalité, puisque les prochaines élections auront lieu au mois de mars de cette année 2014. Aussi, m'a-t-il paru intéressant, de dresser, à titre personnel un petit bilan concernant notre ***U Riscamunicu***.

Tout d'abord, en tout bien tout honneur, il convient de saluer l'initiative de la municipalité, laquelle est à l'origine de la création du journal, dont le premier exemplaire est paru en Janvier 2011. Ensuite, rappelons que c'est Alain FERRANDI, de Casa Pitti, qui en a réalisé la première (et actuelle) maquette (graphismes, présentation, titre, etc). Enfin, n'oublions pas de saluer le travail de Pierre PIETRI et Claude LEGOFF à qui l'on doit, outre la rédaction d'articles, la mise en pages des sept exemplaires parus.

Sans doute que le premier numéro était un peu hésitant, il fallait bien se faire la main, mais bon, chemin faisant, tout s'est mis doucement en place, pour en arriver à la formule actuelle, laquelle semble satisfaire la plupart des lecteurs. Cette satisfaction n'empêche pas évidemment que le journal peut, et doit, encore évoluer (toutes les suggestions seront bien sur les bienvenues).

Hormis les indispensables informations communales (éditoriaux, réalisations, projets, informations, état-civil, divers), on peut classer les articles parus en plusieurs catégories: rubrique régulière (« Tempi fa » de Lisandru FILIBERTI), patrimoine local (Jean-Pierre MANNONI), libres opinions et sujets divers (votre serviteur), participations occasionnelles (Pierre-François FERRANDI, Marion FERRANDI, Claude POLIFRONI, Laurent CAPOROSSI...); à noter également un droit de réponse (Toussaint QUILICI).

Voilà donc pour le bilan de ces trois années d'existence. Espérons que de nombreux autres numéros suivront ce numéro 7, l'avenir nous le dira.

Pour ma part, et quelle que soit la suite, ce fut un plaisir d'avoir participé, en toute liberté, je le précise, à cette petite aventure.

Longue vie au ***Riscamunicu*** !

Nota: Tous les numéros du journal sont en ligne sur le site de la commune (<http://www.valledirostino.fr>).

Passage canadien de Terlaghja... (Orsu Ghjuvanni Caporossi)

Depuis cet été le hameau de Terlaghja est doté d'un passage canadien, un dispositif dont le but est d'en interdire l'accès à tout animal en divagation (notamment les bovins). A l'heure actuelle on ne peut que se réjouir de l'efficacité de l'installation puisque aucun animal errant n'a pu franchir l'obstacle. Enfin, plus une bouse de vache à proximité des habitations ! Désormais chacun peut fleurir son perron ou ses jardinières, ou laisser ouvert le portail de son jardin ! Ainsi, la municipalité a pu installer une douzaine de bacs à fleurs tout le long du village. Terlaghja va devenir « Village fleuri » ! Mais, allez-vous me dire, ce système doit bien avoir des inconvénients ? Je vous répondrais tout simplement que je n'en vois pas qui puissent le remettre en cause ! Je rajouterais même que l'on ne peut que souhaiter qu'un passage canadien soit installé dans les autres hameaux de la commune à la condition expresse que ceux-ci soient au préalable bien clôturés... et surtout que leurs habitants en soient d'accord !

Libres opinions.... (Orsu Ghjuvanni Caporossi)

Le XXème siècle nous aura donné deux guerres mondiales, des génocides, la bombe atomique, des dictatures, la pollution, la déforestation en Afrique et en Amazonie, la disparition de la mer d'Aral, la famine et le manque d'eau pour des millions d'individus, j'en passe et des meilleures... Qu'en sera-t-il du XXIème ?

Pour citer le regretté Jean Ferrat : « Pour les enfants des temps nouveaux restera-t-il un chant d'oiseau ? »

Dans tout groupe social (association, parti politique, syndicat, commune, etc) on dénombre 3 types de comportement: ceux qui critiquent tout, ceux qui ne critiquent rien, et ceux qui critiquent de bonne foi. Mais quel que soit le comportement que vous adopterez, la réponse que vous recevrez de vos dirigeants sera toujours la même: « faites-nous confiance ! » Hélas, les exemples sont bien trop nombreux dans l'histoire où la confiance fût mal placée !

Conclusion : Ne faites confiance en personne ! Et vous pouvez me croire, faites-moi confiance !

Statuts de la Communauté des Communes de la Vallée du Golo (Pierre Pietri)

Après 18 mois de réunions, de désaccords et sous la pression du Préfet de Haute Corse, les communes faisant partie du périmètre défini par ce dernier ont trouvé, enfin, un terrain d'entente lors de la réunion du 12 juillet. A compter du 1er janvier 2014 est créée la « Communauté de Communes de la vallée du Golo » regroupant les communes de *Aiti, Asco, Bisinchi, Cambia, Canavaggia, Carticasi, Castello di Rostino, Castifao, Castineta, Erone, Gavignano, Lano, Moltifao, Morosaglia, Rusio, Saliceto, San Lorenzo, et Valle di Rostino (Nbre = 18)*.

Lors de cette réunion, le futur statut de l'établissement a été présenté et adopté afin d'être adressé à la Préfecture de Haute Corse avant le 31 Août, date buttoir imposée par le Préfet.

Ce projet de statut, adopté par délibération des Conseils Municipaux des 18 communes (le 20 juillet pour Valle di Rostino), se présente comme suit:

Siege de l'EPCI*

Le siège de la communauté de communes est fixé à Morosaglia, place de la Mairie à Ponte-Leccia, le comptable public est le trésorier de Morosaglia.

Compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace**: élaboration et suivi d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT*) et d'un schéma de secteur.
- **Développement économique**: aide à l'installation d'entreprises, mise en place d'une politique de développement touristique, création d'un office de tourisme communautaire, aide à la création et au développement de gîtes, création et gestion des itinéraires de promenade d'intérêt communautaire, création et gestion d'un circuit de découverte des chapelles et des édifices religieux, mise en place d'une signalétique touristique communautaire, création d'une maquette représentant les activités économiques, touristiques et culturelles, actions et études relatives à la mise en valeur de la vallée de l'Asco en privilégiant les sports de montagne.
- **Agriculture**: soutien et accompagnement du développement de l'agriculture, réhabilitation de la châtaigneraie avec mise en place d'un programme de lutte biologique (cynips du châtaigner).

Compétences optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**: création d'une déchetterie, mise en place du tri sélectif sur le territoire communautaire, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, résorption des décharges sauvages, ramassage et traitement des épaves, prévention des incendies (réalisation d'ouvrages DFCI*, réalisation d'une étude PIDAFF*), animation et études d'intérêt général pour mise en œuvre des plans d'actions des schémas d'aménagement et de gestion des Eaux (fleuves, rivières ..).
- **Politique du logement et du cadre de vie**: politique du logement social d'intérêt communautaire en faveur du logement de personnes défavorisées.

Composition du conseil de la communauté

La communauté de communes est administrée par un conseil composé de délégués élus au sein des conseils municipaux des communes membres. La représentation des communes au sein du conseil communautaire est fixée conformément aux dispositions du CGCT* (33 sièges décomposés comme suit: Morosaglia: 9, Moltifao: 6, Castello di Rostino: 3, les autres communes : 1 (dont la nôtre).

Le bureau

Le conseil de la communauté de communes élit en son sein un bureau composé conformément aux dispositions de l'article 1.5211-10 du CGCT.

Les ressources

Les recettes du budget de la communauté des communes comprennent:

le produit de la fiscalité directe additionnelle ; la dotation globale de fonctionnement, les autres concours de l'Etat et toute autre recette définie dans le code général des collectivités territoriales; les subventions de l'Etat, du Département, de la Collectivité Territoriale de Corse, de toute autre collectivité qui viendrait à se substituer à elle, de l' Union Européenne et tout aide publique ou autre telle que définie par les lois et règlements en vigueur; les sommes reçues des administrations publiques, associations, particuliers, en échanges d'un service rendu; les revenus de biens meubles ou immeubles; le produit des taxes, redevances et contributions relatives à des services assurés; le produit des emprunts; le produit de dons et legs.

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale SCOT: Schéma de cohérence Territoriale. DFCI: Défense de la forêt contre les incendies. PIDAFF: Plan intercommunal de débroussaillage et aménagement forestier. CGCT: Code général des Collectivités Territoriales.

Elections du Bureau (Président et 6 Vice-présidents) de la Communauté de Communes de la Vallée du Golo.

Lors de la réunion du 6 décembre dernier, ont été élus au poste de Président **Jean Baptiste Tafanelli** 1er adjoint à la mairie de Morosaglia, au poste de Vice-présidents: **Bernard Franceschetti** maire d'Asco, **Antoine Orsini** maire de Castello di Rostino, **Jean Marc Giamarchi** maire de Castineta, **Augustin Vincensini** 1er adjoint à la mairie de Moltifao, **Ange Toussaint Rocchi** maire de Rusio, et **Pierre Dominique Orsini** 1er adjoint de la mairie de Castifao.

A p p e l a u x l e c t e u r s

A l'occasion de la parution en Juillet prochain du journal communal n° 8 «U Riscamunincu », un appel est de nouveau lancé à tous ceux qui souhaitent participer à la rédaction d'articles.

Leurs propositions devront parvenir à la Mairie avant le **15 mai 2014**.

« Soyez nombreux »

A compter du 6 Janvier 2014, le ramassage des ordures ménagères et des encombrants sera réalisé par la Communauté des Communes de la Vallée du Golo (CCVG).

Ramassage des ordures ménagères

De Septembre à Juin, 1 fois par semaine et en Juillet et Août, 2 fois par semaine (jours à définir par la CCVG).

Ramassage des encombrants

La dépose des objets encombrants devra se faire la veille de chaque ramassage.

De Septembre à fin Mai: 1 fois par trimestre (jour à définir par la CCVG).

De Juin à fin Août : 1 fois par mois (jour à définir par la CCVG).



On l'appelle Loulou.... (Orsu Ghjuvanni Caporossi)

Il a 6 ans et c'est un petit blondinet mignon comme un cœur ! Mais il est différent des autres gamins car il est né prisonnier, prisonnier de lui-même. Une double prison car il ne peut en sortir et on ne peut y entrer. Il est comme derrière un miroir sans tain: il nous voit sans que l'on puisse le voir. Dans quel monde vit-il ? Sur le bord du nôtre ? Mais se tenir sur le bord ne veut pas dire être près, cela peut même être très loin; il faut faire l'effort d'y entrer, d'y aller. En fait c'est un monde où l'on n'est même pas sûr du plancher sur lequel on marche. Une des clés de cette prison, c'est l'amour. Cela n'existe pas des gens qui ne communiquent pas. Alors ses parents lui ont toujours parlé. Ils lui ont toujours dit qu'ils l'aimaient. Cela peut paraître anodin, ou normal, ou naturel. Mais cela n'a rien d'anodin, ou de normal, ou de naturel de parler aux statues et de leur dire qu'on les aime. Ils lui ont toujours dit qu'ils l'aiment tel qu'il est, et cela il l'entend de l'autre côté du miroir, de ce miroir qu'il voudrait tant fracasser. Ce bout de chou, c'est Laurent, nous l'appelons Loulou, et il est autiste... Son oncle, qui est chanteur et musicien (il collabore avec le groupe A Scorzu) a composé pour lui cette chanson qui figure sur le dernier CD (Alte Muntagne) enregistré par le groupe.

Daretu a quellu spechju

Questi qui, n'hé so sicuru
Elli, di mé, anu primura
Sia chjaru, sia scuru
Facenu scappà à peura
In li so bracci n'hé facciu
U mio lettu
li vecu bé, da qui,
Daretu a quellu spechju

Ella quand'ella mi parlà
Mi pare a sente a sonu di gitara
Musica data, cume rigalu
Eiu dinu cantu, e dinu ballu
Allora, o Màm, mi stringhju
A lu to pettu
E s'accuncia tuttu qui
Daretu a quellu u spechju

Ellu, quand'ellu mi fideghja
Quandu a so voce mi sveglia
Di cuntintezza allora mughju !
Chi u timore u face fughje
E si tu, o Bàm, lu piu forte
Lu piu schiettu
Ti sentu bé, da qui,
Daretu a quellu spechju

Ma ci stacca un velu fine
E di lu mio mondu cunfina
Per me cusi duru a francà
Chi la mio voce un po passà
Poc'imprenu per me
Sett' anni di spavechju
Vogliu strappà u velu
E sciappà u spechju

Strappate u velu
E sciappate u spechju

Derrière ce miroir

Tous les deux, moi j'en suis sûr,
Seront toujours là pour moi.
Dans le clair ou dans l'obscur,
Ils me libèrent de l'effroi.
De leurs bras, quand vient le soir,
De douceur j'en fait un lit.
Et je les vois si bien, d'ici,
Derrière ce miroir...

Elle, quand elle s'adresse à moi,
C'est comme le son d'une guitare,
Musique offerte, moment de joie,
Je chante, danse, doux tintamarre...
Maman, c'est tout plein d'espoir
Que contre ton cœur je me blottis,
Et alors tout s'éclaircit ici,
Derrière ce miroir...

Lui, s'il pose ses yeux sur moi
Ou que parfois sa voix m'éveille
Je suis heureux et plein de joie...
Mon inquiétude, il la balaye.
Papa, tu es le plus fort, et le noir
Avec toi disparaît de ma vie.
Toi aussi, je t'entends bien d'ici,
Derrière ce miroir...

Mais un voile fin vous sépare
De mon monde. Cette frontière,
Si dure à percer, me désespère,
Ma voix ne peut franchir la barrière.
Peu m'importe alors de voir
Sept ans de malheurs arriver,
Ce voile je veux le déchirer
Et détruire le miroir...

Ce voile je veux le déchirer
Et détruire le miroir...

Bastianu Giustiniani (Version française de Orsu Ghjuvanni Caporossi)



Loulou

INFOS

Rappel à Messieurs les Présidents d'Associations

Pour le budget 2014, les Présidents des différentes Associations devront **impérativement** adresser une demande de subvention à la Mairie pour que celle-ci soit inscrite au budget prévisionnel et soumise au vote du conseil municipal.

Ces demandes devront parvenir à la Mairie au plus tard le **15 Février 2014**.

« Après cette date, plus aucune demande ne sera prise en considération »

Mercredi Montagnoli

I Mercoledì Montagnoli organisés pour la journée du samedi 10 Août par le GAL Centre Corse en collaboration avec la Municipalité de Valle ont été annulés faute de participants. La Municipalité est désolée de cette décision et s'excuse auprès de ses administrés.

Réquisition de la Réserve Communale de Sécurité Civile

A la demande du CODIS et du SDIS notre Réserve Communale de Sécurité Civile créée cette année, a participé cet été au dispositif de surveillance incendie sur notre commune, les journées des 7, 25 et 26 août, ainsi que les 9, 10 et 11 septembre de 11h00 à 17h00.

Un « grand merci » aux bénévoles (Jean Pierre, Pierre François, Pierrot et Pierre) qui ont donné de leur temps le dimanche 25 Août et aux employés communaux (Jean Pierre et Jonathan) pour leur participation.

INFOS EDF

Contact pour le dépannage de vos installations, le signalement d'un incident, une coupure d'alimentation. **Centre d'appel dépannage électricité (CAD) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7: 09 72 67 50 20** (tarif communication locale)

CIMETIERE

Nous rappelons à nos administrés que les installations du nouveau cimetière sont mises à leur disposition depuis février 2012.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec la Mairie



Travaux d'urgence sur les CD 615

Une partie des travaux prévus sur les deux CD, inscrits par le Département, suite aux intempéries 2011, a été réalisée ce semestre en procédure d'urgence. A savoir: la reconstruction de l'ouvrage hydraulique de Grate (CD 615).

Interdiction d'emploi du feu

La Préfecture rappelle que l'emploi du feu, et notamment les écobuages, est strictement interdit sur l'ensemble du département de la Corse du 30 Juin au 1 Octobre 2014.

Le non respect de cette interdiction engage la responsabilité civile et pénale de son auteur.

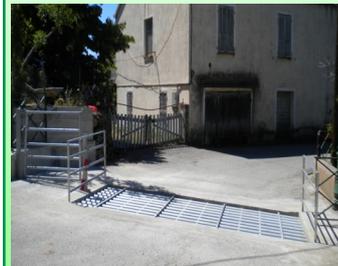


Réunion publique annuelle

La réunion publique annuelle organisée par la Municipalité s'est déroulée le samedi 10 août à 18h00 dans la salle du Conseil Municipal. Plus nombreux que l'année dernière, les participants, après présentation du bilan de l'année, ont pu débattre démocratiquement avec les membres du Conseil Municipal présents.

Passage canadien de Terlaghja

Réalisé courant juillet par les entreprises Moracchini et Fillippi, il met enfin à l'abri le hameau de Terlaghja des intrusions de bovins. Il a permis l'installation de jardinières dans les ruelles du village avec l'aide des habitants. Ce même dispositif équipera prochainement les hameaux de Grate et de Casa-Pitti.



17 hectares de maquis en feu sur notre commune (Pierre Pietri)

Hélas, cette saison nous avons à déplorer les ravages d'un important incendie qui s'est déclaré sur notre commune le mercredi 4 Septembre peu après 14 h, sur les hauteurs de « Campo Rosso » dans un secteur inaccessible pour les forces terrestres.

Bien qu'éloigné de toute zone d'habitation et parcourant près de 17 hectares, il a mobilisé et cela jusqu'en début de soirée un important dispositif aérien de lutte contre les incendies (deux Canadair, deux Tracker, deux Air-tractor et deux hélicoptères bombardiers d'eau) ainsi qu'un commando hélicoptéré d'une dizaine d'hommes qui ont travaillé sans relâche.

Déclaré maîtrisé en fin d'après-midi, un commando hélicoptéré est intervenu le lendemain matin afin d'éteindre les derniers petits foyers persistants.

Les origines de ce sinistre sont criminelles, d'après l'enquête menée conjointement par la Gendarmerie Nationale, l'ONF et le SDIS.

La Municipalité de Valle di Rustinu qui n'entant rester sans réaction devant ces pratiques criminelles, avise les incendiaires qu'elle portera plainte à chaque départ de feux et prêter assistance à la gendarmerie dans ses recherches.

AVA U FOCU BASTA !!!!!

Rappel sur le débroussaillage



La Municipalité rappelle à ses administrés que le débroussaillage autour des habitations est une précaution élémentaire et nécessaire pour se prémunir des incendies.

C'est une obligation réglementaire définie par le code forestier à laquelle chaque citoyen concerné doit se soumettre. Celui-ci doit être réalisé et terminé chaque année avant le **30 Juin** (article L 321-5-3 du code forestier*).

INFOS (suite)

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur notre commune. Bilan annuel de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2012*

Qualité eau	Valle	Terlaghja	Grate	Casa-Pitti	Campo Roso	Via Nova
La bactériologie						
- Nbre prélèvements	4	3	3	3	3	3
- Nbre mesures non conformes	0	0	0	0	0	0
La turbidité						
- Nbre prélèvements	4	3	3	3	3	3
- Nbre mesures non conformes	0	0	0	0	0	0
Le Ph (potentiel hydrogène)						
- Nbre prélèvements	4	3	3	3	3	3
- Nbre mesures non conformes	0	0	0	0	0	0
Conclusion sanitaire globale						
La qualité bactériologique est :	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante	Satisfaisante
L'eau distribuée est :	Peu agressive	Agressive	Peu agressive	Peu agressive	Peu agressive	Peu agressive

* Pour plus de renseignements techniques voir le transmis de l'ARS joint avec la facture d'eau en septembre 2013

L'abbé Vignali de Bisinchi (Pierre Pietri. Texte tiré d'archives internet)

L'Abbé VIGNALI, Ange-Paul, est né le 12 avril 1784 à Bisinchi, dans la Piève du Rustinu. Ce jeune prêtre, par son ardeur au travail, sa compétence et son sérieux, avait gagné la confiance du Pape Pie VII.

Il se rendit à Rome en 1814 et y obtint un doctorat de médecine et de théologie en janvier 1819. Il offrit à Madame Mère et au Cardinal Fesch de se rendre à Sainte Hélène, où il accompagna l'abbé *Buonavita* qui avait été choisi comme aumônier de l'Empereur. Ils quittent Rome le 25 février 1819 et débarquent à Sainte Hélène le 20 septembre.



A l'extrême gauche, l'abbé Vignali (de dos*) à la mort de Napoléon. Peinture de Steuben Charles

Il fut nommé par le pape Pie VII « prêtre séculier et missionnaire apostolique » dans l'île de Sainte Hélène où il exerça l'art de la médecine et de la chirurgie. Il assista jusqu'à son dernier soupir le 5 Mai 1821 Napoléon Bonaparte auquel il administra l'extrême onction. Il fut désigné exécuteur testamentaire de Napoléon I^{er} et reçu un legs de 115 000 francs dans le testament du 15 Avril 1821.

Il quitte Sainte Hélène pour Rome le 25 mai après avoir organisé les funérailles de l'empereur et gagnera la Corse en Avril 1823.

Il s'installe à Vignale (hameau de Bisinchi), son village natal, dans la maison familiale, à proximité d'une petite chapelle où il peut dire sa messe.

La monarchie de Juillet amène une redistribution des cartes politiques. Début 1836, Angelo-Giovanni, de nouveau maire de Bisinchi, exige la reddition des comptes de Canacci et Valéri, les deux maires précédents. Cet acte est considéré comme un geste de défiance et même une provocation « portant atteinte à leur délicatesse et à leur considération ».

Canacci et Valeri ne cachent pas leur colère et déclarent soupçonner l'abbé Vignali d'être, derrière son père, à l'origine de l'affaire, soutenu par le sous-préfet

de Corte. Celui-ci demande que les comptes de la municipalité de Bisinchi soient vérifiés et que l'utilisation de certaines sommes soit éclaircie.

Canacci, particulièrement remonté, aurait déclaré : « Le prêtre nous en a trop fait. Il faut qu'il fasse une mauvaise fin [mala morte]. » Le 5 juin 1836 se déroule une séance du conseil municipal particulièrement houleuse et le 14 juin, l'abbé Vignali est retrouvé étendu raide mort devant la fenêtre ouverte de sa chambre au 2e étage de sa maison: une balle l'avait atteint en pleine tête alors qu'il fermait ses volets, sa chandelle allumée à la main.

La veille, entre 10 et 11 heures du soir, tout le hameau avait entendu le coup de feu mais personne n'était sorti. Les soupçons de la population se portent immédiatement sur Sextius Valeri et Alexandre Canacci, les fils des anciens maires, eux-mêmes très amis avec Ours-François Luccioni, dont la maison se trouve juste en face de la casa Vignali. Manifestement le tireur s'était posté dans l'angle d'une ruelle bordant la casa Luccioni et avait peut-être même tiré de biais d'une petite fenêtre de cette maison donnant sur la ruelle. Les trois supposés complices sont jugés le 23 décembre 1837 par la Cour d'assises de Bastia mais seul Ours-François Luccioni est présent. Le jury l'acquitte faute de preuves et de témoins.

L'abbé fut inhumé dans la monumentale sépulture familiale, située dans un terrain privé en contrebas du hameau de Vignale. Surmonté de deux cyprès, l'endroit est connu mais inaccessible car à l'abandon depuis plus de trente ans et complètement envahi par la végétation.

* Tableau de l'artiste peintre STEUBEN Charles qui représenta l'abbé Vignali de dos, faute d'avoir une esquisse du visage de celui-ci.

CASA-PITTI Tiré du texte « Casa-Pitti » d'Alexandre Filiberti (2008)

Casa-Pitti se situe à l'orée de la Castagniccia aux antécédents légendaires, citée, entre autre, pour l'intensité des luttes qui s'y sont poursuivies avec violence contre Gênes d'abord, la France ensuite.

Ce village est le plus haut et le plus petit de tous ceux de la commune de Valle di Rostino, anciennement Grate-Riscamone, créé à la suite de la destruction par l'ennemi, du site de Riscamone, qui remontait au temps de Rome (l'époque à laquelle se situent ces tragiques événements ne peut être fixé).

Cependant un document daté de **1454**, dénombre les foyers implantés dans la nouvelle agglomération, dont 11 pour le lieu-dit « Casa-Pitti ». Un autre de la même époque fait état de la présence dans le Rostino d'un certain **Petrus-Franciscus Pitti-Ferrandi**, qualifié de noble et magnifique. Vraisemblablement il était déjà installé à Casa-Pitti.

Notons d'ailleurs pour confirmer la chose, que ce prénom de Pietro Francesco se retrouve à toutes les époques, dans les familles du village.

Les expatriés de Riscamone, venus se réfugier dans cette localité, appartenaient, on en est certain, à la même fratrie portant le patronyme de Pitti-Ferrandi. Ce sont donc ceux là qui ont donné son nom au village de Casa-Pitti, la maison des Pitti; quelle que fût cette maison, peut-être même tout simplement un quelconque abri. L'histoire de cette tribu mérite que l'on s'y arrête.

Ses ancêtres, arrivés dans l'île fuyant Florence, après quelques mésaventures s'étaient d'abord installés à Biguglia, alors capitale de la Corse Génoise, ou existe encore un quartier nommé Casa-Pitti. Par la suite, dans la crainte d'être recherchés par leur ville d'origine, qui venait de signer la paix avec Gênes, ils sont venus se réfugier à Riscamone, au cœur des montagnes, loin de toute autorité.

Entre temps, à l'usage, le patronyme de ces pauvres gens a été amputé de la première partie, Pitti, ils n'ont plu été connus que sous le nom de Ferrandi, exception faite pour une maison, ou l'on continue à utiliser la désignation première.

Casa-Pitti n'est pas un tout, il se divise en deux parties: le village proprement dit et à l'écart « Casanove » « la maison neuve » donc plus récent. C'est à l'emplacement du village actuel que s'établirent les premiers arrivants.

Au début, dans l'espoir de pouvoir revenir à Riscamone ils se sont satisfaits de masures qu'occupaient les bergers, lorsque l'été ils « montagnaient » avec leurs troupeaux. Mais l'état de guerre permanent qui régnait alors les décida à mieux s'accommoder sur place.

La forêt, le froid, la neige, les incitèrent à bâtir quelques « baraconi » dont on décèle encore les ruines et que confirme le nom des « terraze » dans le bas du hameau, par allusions aux cabanes à toit plat, en terre battue. Puis plus confiants dans leur avenir, ils ont entamé l'édification des premières véritables maisons, telles celles de Petru Francescu et de Rigitta.

Dés lors ce fut une véritable frénésie de constructions, de sorte que déjà dans les années **1600**, Casa-Pitti avait, en partie, l'apparence que nous lui connaissons.

Les premières implantations se firent à la « Casanove »: Maison Leschi-Mattei en **1603**, agrandissement de la bâtisse Ferrandi-Filiberti en **1606**.

Nous sommes là en présence d'une architecture recherchée, qui vaudra à l'ensemble le nom « Palazzi Soprani » avec caves, deux étages, escaliers intérieurs, voûtes et finitions élégantes. Mais aussi et contrairement à ce que nous rencontrerons plus loin, ici les séchoirs à châtaignes n'occupent pas le cœur de la demeure et sont bâtis séparément.

De l'autre côté, au village, la maison Ferrandi (Marion) remonte à **1614**, destinée au Piuvano Andrea Ferrandi, de la Casanova, qui fit ériger tout de suite après en **1617** la chapelle Santa Annunziata, destinée à l'inhumation des membres de sa famille, dont le dernier, à y reposer sera Alexandra, en **1782** (sœur de Pietro Francesco). Les demeures de Tamagiu, Marchettu et Filicciolu sont probablement de la même époque, ainsi que le « baracone » attendant sur lequel Xavier Mascaroni fera élever un étage. Par contre, l'ajout d'Ignaziu, attendant à la Casa Rigatta, est plus tardif, et beaucoup plus tardives encore les maisons Rossi (**1830**) et Ferrandi (**1850**).



Mairie de VALLE DI ROSTINO

Réception du public de 14 heures à 17 heures.

Etat Civil, Affaires d'administration générale, Elections:	mardi et jeudi
Consultation du cadastre :	vendredi
Permanence des Elus (Maire ou 1er Adjoint) :	vendredi

En cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 78 61 66 56 ,
le Premier adjoint au 06 11 51 75 57

20235 VALLE DI ROSTINO Téléphone : 04 95 38 70 54 Télécopie : 04 95 38 70 54

